Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9570511
Centre d'intérêt : 660

Cégep de Saint-Félicien.

Commission parlementaire sur l'enseignement collégial : mémoire du Cégep de St-Félicien / par le Conseil d'administration du Cégep de St-Félicien.
-- [Saint-Félicien] : Cégep de Saint-Félicien, 1992.
13 p. ; 28 cm + résumé (2 f.).

Titre de la couv.

Descripteur(s) : Relations collège-communauté * Réforme scolaire * Politique gouvernementale * Mémoire * Collégial (Ordre d'enseignement)

Le mémoire du Cégep de Saint-Félicien entend situer les enjeux du développement des communautés à l'endroit même où il est un outil primordial de développement régional. Comme tous les établissements des régions éloignées, le Cégep se considère comme le médecin du coin pour les demandes de sa communauté; il soutient qu'il ne peut compter que sur ses propres forces et doit développer un champ d'expertise pour offrir une médecine de qualité. Recommandations : p. 13.

95-70511-A

70 M

C-33 M

ASSEMBLÉE NATIONALE
REÇU

'92 OCT -2 14:35

Commission parlementaire sur l'enseignement collégial

Mémoire du Cégep de St-Félicien

par

le Conseil d'administration
du Cégep de St-Félicien

Septembre 1992

30000007061801

INTRODUCTION

La présente commission parlementaire est une des premières qui porte essentiellement sur l'enseignement collégial et les Cégeps. Sont-ils si mal en point ?

Des universitaires proposaient l'an dernier que les Universités, en mal de financement ou de recrutement dans certaines régions, pouvaient très bien remplir ce rôle. Sommes-nous au premier épisode d'une seconde commission royale d'enquête sur les structures scolaires de notre système éducatif ?

Nous ne croyons pas utile de réduire la réflexion à un débat académique sur «qui» est le mieux placé pour donner le service à la population ou sur des modifications à la structure des cégeps. Il ne faut pas confondre les moyens et les finalités que sont les besoins de nos communautés. Nous ne croyons pas que «déshabiller quelqu'un pour en habiller un autre» constitue une saine économie, ni une réponse aux problèmes que vit le système éducatif au Québec. «Déshabiller les régions éloignées pour habiller les régions urbaines» ne répond en aucune façon aux problèmes de développement des régions-ressources du Québec.

Comment traiterons-nous le problème des décrocheurs permanents, les 20-50 ans, condamnés à l'assistance sociale ? Le problèmes des jeunes décrocheurs, les 14-20 ans, qui deviendront des décrocheurs permanents ? Le problème de nos diplômés qui ne savent pas écrire ? Les problèmes de formation de la main-d'oeuvre face aux changements structuraux de l'économie et des entreprises ? Le problème de recyclage, de mise à jour de la main-d'oeuvre ? Le problème de formation des adultes ? Le problème des pertes d'emplois, des travailleurs disqualifiés par les changements structuraux de l'économie, par les fermetures d'usines, par des secteurs socio-économiques où le Québec n'est plus compétitif ? Les problèmes d'adaptation et de symbiose entre les systèmes sociaux, économiques, culturels et éducatifs ?

Les régions-ressources, les régions éloignées vivent ces problèmes de façon plus catastrophique parce qu'elles ont moins de marges de manoeuvre, un poids politique et économique moins élevé. Elles vivent déjà les problèmes d'isolement, de disparités, de déclin de leurs villes mono-industrielles, d'exode des jeunes, de ressources qui s'épuisent...

Il faut revenir à l'essentiel et comprendre la problématique, la réalité que vivent nos communautés du Lac St-Jean. Tout comme beaucoup de communautés des régions-ressources, de régions éloignées. Lorsque l'on veut apporter des remèdes, il faut bien diagnostiquer la maladie. Or, nous avons souvent l'impression que les «docteurs» sont assez loin de nos malades.

En région, un cégep est un outil de développement régional. La question est donc de comprendre les besoins de nos communautés, de voir en quoi le cégep est utile, pertinent pour répondre à leur développement économique, social, culturel et éducatif. Un cégep de région doit être près du malade pour comprendre sa maladie et adapter le remède. Face aux demandes de la communauté, on nous demande d'être le «médecin du coin», de pratiquer une médecine de brousse, mais d'offrir une médecine générale de qualité en réponse aux multiples maladies de développement de nos communautés.

Ainsi le mémoire du Cégep de St-Félicien entend situer les enjeux du développement des communautés à l'endroit même où il est un outil primordial de développement régional.

1. ***Le Cégep de St-Félicien est comme le «médecin du coin» pour les demandes de sa communauté...***

De la même façon qu'aujourd'hui les communautés éloignées se bagarrent pour obtenir des médecins, en 1970, les chefs de file du Lac St-Jean se sont pris en main pour obtenir un Cégep à St-Félicien. On ne le leur a pas offert en fonction de norme de répartition sur le territoire, ils sont allés le chercher et ils l'ont implanté par la force de leurs convictions. Une prise en charge pour développer leur région, leurs communautés spécifiques, offrir un avenir à leurs jeunes. Mais les raisons invoquées à l'époque pour avoir un cégep sont-elles toujours d'actualité ?

Les communautés régionales antérieures à 1970 se regroupaient autour d'activités économiques basées sur l'agriculture, l'exploitation et la transformation primaire des ressources naturelles, de la forêt, des mines (bois de sciage, pulpe, papier, produits de la ferme, minéraux) et le commerce de détails pour la population locale.

Au plan social, on observait les caractéristiques d'une région-ressources avec des villes mono-industrielles, des villages agricoles et un chef-lieu de comté où se retrouvent les institutions gouvernementales. Un milieu où la force du travail manuel et le «coeur à l'ouvrage» sont des valeurs premières.

Vivre dans une région-ressources, à cette époque, est peu compliqué: l'économie, basée sur l'agriculture et l'exploitation des ressources, fonctionne bien et fait vivre ses gens.

Au plan éducatif, la scolarisation pour la masse passe du primaire au secondaire par l'Opération 55 où l'implantation des polyvalentes dans les trois villes principales donne accès à l'enseignement secondaire. Bénéfice du Rapport Parent: l'accessibilité, la démocratisation de l'éducation.

Pour l'accès à la formation post-secondaire, ceux qui ont les moyens financiers et le talent peuvent accéder au collège classique ou au nouveau cégep, ...mais à l'extérieur de la région. Ils doivent s'expatrier loin de leur famille, de leur communauté, c'est le déracinement. Ceux

qui n'ont pas les moyens vont sur le marché du travail. Les emplois d'exploitation des ressources naturelles et de leur transformation primaire exigent peu de scolarisation. Toutefois, les taux de scolarisation post-secondaire et les taux de passage secondaire-collégial sont nettement plus faibles que la moyenne provinciale.

Ce qui poussent les leaders du milieu à vouloir se doter d'un Cégep, c'est de vouloir satisfaire les besoins de développement éducatif de leurs jeunes, permettre l'accessibilité à l'éducation post-secondaire aux moins bien nantis, garder les jeunes dans la région pour développer leurs racines régionales et former la relève.

Ces leaders sociaux avaient compris intuitivement que la base de la structure sociale et économique s'assure par les ainés pour la génération suivante. Vider une région de ses jeunes, ne pas leur permettre de s'instruire et de s'enraciner, c'est le début d'une déstructuration sociale d'abord et économique par la suite. Mais garder ses jeunes, les former en réponse aux besoins modernes de développement de la région, c'est assurer la pérennité du patrimoine.

Depuis 1970, on parle de diversification économique des pôles mono-industriels, de la diminution du rôle de la grande entreprise et son remplacement par des PME créatrices d'emplois, de regroupements des fermes, de prise en charge du développement économique par les locaux. C'est la création des Caisses d'Entraide économique. Pour une région isolée dont les ancêtres avaient la fierté du patrimoine, vivaient la nécessité de l'auto-suffisance de se nourrir, se vêtir, se loger, alors, pour eux, faire le commerce des matières premières amenait la richesse.

Un cégep devient donc un outil de développement régional, un moyen d'ancrage social qui permet à nos jeunes de s'enraciner et, à leur tour, de structurer l'économique, le commerce, le social. Un cégep devient un levier de développement du potentiel humain de sa communauté, d'accès aux connaissances, à la formation technique, aux études qui mènent à l'Université.

Dans les années 1973-78, les chocs pétroliers successifs se font sentir par leurs effets conjoncturels sur l'économie d'exploitation des ressources et de leur transformation primaire. La

crise énergétique gruge les marges bénéficiaires des entreprises énergivores. C'est la première «rationalisation» dans les entreprises.

Depuis la fin des années 80, les problématiques que vivent de façon aiguë les région-ressources se bousculent: l'accord de libre-échange, la mondialisation des marchés, l'introduction massive des technologies de l'informatique, de la mécanisation poussée dans les systèmes d'exploitation, de transformation des ressources, la concurrence nord-américaine, les effets des normes environnementales, la nécessité de capitaux énormes pour moderniser les usines de transformation, la déqualification de la main-d'oeuvre, les pertes d'emploi consécutives à la rationalisation des entreprises, l'exode des jeunes familles en quête de stabilité économique, la perte de fierté causée par le chômage et l'apparition structurelle de l'humiliante dépendance sociale.

En terme économique, dans le commerce inter-régional des ressources naturelles en échange des autres biens de consommation produits ou fabriqués à l'extérieur de la région, la «balance des paiements» passe de positive qu'elle était à négative. La perturbation économique n'est plus conjoncturelle, mais structurelle. Les régions-ressources sont en crise économique. Les effets de la déstructuration économique touchent l'organisation sociale de nos communautés. Les régions-ressources sont les premières victimes de la stratégie de développement des grands centres urbains comme pôle de développement du Québec. De régions-ressources, elles passent à régions défavorisées. Ainsi apparaît la spirale de l'appauvrissement, de la déstructuration économique et de la dépendance. La situation de la Gaspésie en est un exemple frappant.

La vision et l'utilité de la formation post-secondaire, le rôle d'un cégep en région-ressources se modifient fondamentalement. Ils deviennent, dans ce contexte, une bouée de sauvetage pour prévenir la déstructuration sociale puisque la déstructuration économique est amorcée.

Mais les raisons invoquées à l'époque pour avoir un cégep sont-elles toujours d'actualité ? Oui, et même plus... Le Cégep n'est plus uniquement un pourvoyeur de services de formation collégiale, il devient un acteur important dans la solution des enjeux sociaux, économiques, culturels, éducatifs des communautés. Le «cégep du coin» est interpellé: peut-il

trouver le remède approprié aux maux sociaux qui s'annoncent ? Le Cégep doit offrir des services à la communauté: une mission qu'il n'a pas et pour laquelle il n'est pas subventionné.

2. ***«Le Cégep de St-Félicien pratique la médecine générale dans ses offres de service à la communauté»***

Les attentes et les besoins de nos communautés obligent le Cégep à pratiquer «une médecine générale» de qualité dans ses offres de service à la communauté. C'est sa seule spécialité. Il en tire et en fait sa vocation.

De façon particulière, la vocation du Cégep de St-Félicien se définit comme la réponse aux besoins spécifiques de ses communautés et de sa région par ses programmes de formation qu'il offre aux jeunes, aux adultes, aux entreprises.

Les besoins sont aussi l'apanage des communautés spécifiques qui s'étalent géographiquement en arc de cercle autour du Lac St-Jean. La distance prend de l'importance dans la présence, la qualité de la réponse au milieu. Nous organisons un système de transport matin-soir pour la formation des jeunes le jour à l'édifice central. La réponse aux adultes et aux entreprises se veut décentralisée lorsque le nombre le justifie.

En 1986-87, lors de la révision de son plan de développement, les 23 communautés rencontrées ont fait savoir à la Direction du Cégep ce que l'on attendait de lui:

1- garder les jeunes dans la communauté

2- offrir des programmes de formation calqués aux besoins du milieu

3- former les adultes en sortant du «catalogue» de cours...

4- s'impliquer dans la formation et le recyclage de la main-d'oeuvre

5- supporter le développement économique à l'aide de ses ressources humaines que sont ses enseignants, professionnels, etc.

6- s'impliquer dans la recherche de solutions où les petites entreprises, les municipalités n'ont pas toujours les ressources humaines qualifiées, ni même souvent les ressources financières pour faire le diagnostic de premières lignes et trouver un remède à leurs problèmes.

Depuis cette démarche structurée, les appels à l'aide des communautés sont plus pressants, plus incisifs en lien directement proportionnel à la mesure des problèmes. Le Cégep doit d'abord bien remplir sa mission première de formation des jeunes pour accéder à l'Université et au marché du travail, de recyclage de la main-d'oeuvre, de formation continue et permanente. S'il lui reste des moyens, il devra s'impliquer dans le service à la communauté comme acteur social de son milieu. En fait, un Cégep de région est souvent le lieu ou sont rassemblés, de façon plus évidente, les cerveaux de la communauté.

En raison des ressources financières des cégeps et de leur structure de financement et la mission actuelle des cégeps, cette implication sociale se résume aux activités d'enseignement pratique, stages de formation en milieu de travail, projets de fin d'études dans l'enseignement de ses programmes techniques en foresterie, en faune, en environnement, en pisciculture, en tourisme, en administration, en informatique et par son Centre spécialisé en environnement. Les communautés exigent davantage d'implication. Nous sommes conscient qu'il y a là un contentieux potentiel d'insatisfaction. Le bénévolat de nos ressources humaines est actuellement un ingrédient important de la symbiose cégep-milieu.

Ainsi, nous considérons que la vocation de notre institution se définit à partir des concepts d'appartenance, de dépendance à notre milieu, d'imputabilité à nos communautés, de particularités et de disparités régionales. L'étude de la réalité que soustend ces concepts nous permet de cerner le rôle du Cégep, de définir les finalités liées à la satisfaction des besoins ressentis et d'établir nos points d'ancrage à nos communautés et à notre région.

La réalité de notre vie en région nous oblige à innover afin de répondre à des besoins spécifiques dans un cadre de gestion d'un service public financé par l'État selon un mécanisme de répartition et de gestion par norme. Cette approche gestionnaire, bien que vénérable dans la gestion des biens publics selon des principes de justice distributive et d'équité, ne s'appli-

que pas très bien dans des conditions de médecine de brousse où la nécessité est la mère de l'invention. L'urgence du besoin exige d'innover, de ne compter que sur nos propres forces: une réalité où sont confrontés continuellement les cégeps des régions-ressources.

À titre indicatif, le Cégep de St-Félicien a innové. Il est parmi les premiers à implanter une démarche de formation fondamentale, à regrouper et gérer ses ressources d'enseignement selon l'approche-programme, à définir dès 1979 un programme professionnel, technique du milieu naturel, selon l'approche d'élaboration des programmes par compétences attendues du marché du travail, à expérimenter comme collège-expérimental (avec deux autres cégeps du réseau) le nouveau programme de soins infirmiers, à offrir depuis dix ans le programme de science de la nature comme le réseau s'apprête à l'expérimenter, à modifier ses structures pour être un vrai «collège d'éducation permanente», à implanter en 1981 le premier Centre d'études collégiales à Chibougamau-Chapais à la demande de cette communauté. Pour nous, la vitalité d'un cégep se manifeste à sa vision éducative, à son dynamisme et à sa capacité d'innover.

À l'image du praticien de médecine générale dans la brousse régionale, nous concevons que l'éloignement nous oblige au dynamisme, à l'innovation, à l'invention. C'est bien, «ça utilise les ressources que le Nature nous a données», «ça maintient les neurones en forme», mais c'est fatiguant, et ça use prématurément...

Comme témoin des besoins de nos communautés et de notre région, nous attendons de la Ministre et du Ministère de l'Enseignement supérieur la reconnaissance:

1- de nos innovations, comme apport au développement de l'Éducation et de l'enseignement professionnel d'ordre collégial;

2- de nos particularités, comme des éléments d'originalité et non pas comme phénomènes de disparités;

3- de notre vocation spécifique, comme une contribution significative au développement de nos communautés, de notre région et du réseau collégial

et 4- comme manifestation concrète et significative à nous reconnaître de façon explicite, formelle, exclusive le créneau de formation que nous avons développé dans le secteur socio-économique de l'environnement, de la forêt, de la faune, de la pisciculture, de la gestion intégrée des ressources naturelles. C'est là notre vocation régionale que nous nous croyons aptes à remplir provincialement.

3. ***«Le Cégep de St-Félicien pratique un médecine de brousse et ne peut compter que sur ses propres forces»***

Nous l'exprimons avec coeur: nous sommes condamnés à innover. L'innovation pratiquée dans nos programmes de formation se classe dans la catégorie des réalisations en éducation et en enseignement professionnel. Toutefois, les problématiques que vivent présentement les communautés des régions-ressources nous obligent à en faire davantage. Le milieu exige de son Cégep qu'il soit un acteur de premier plan dans la dynamique de restructuration économique et sociale que doivent amorcer les leaders des communautés des régions. Il faut stopper la spirale de la dégradation économique et sociale qui appauvrit les régions-ressources.

En raison de la qualité de leurs ressources humaines, souvent les mieux qualifiés du secteur, les cégeps de régions sont conviés à s'impliquer,

1- dans une formation plus polyvalente de nos jeunes;

2- dans une formation professionnelle plus adaptée aux besoins des réalités des entreprises;

3- dans la formation, le recyclage, la mise à jour de la main-d'oeuvre en emploi, en chômage technique, ou déqualifiée par les changements structuraux de l'économie;

4- dans la récupération des décrocheurs scolaires, les 16-24 ans, et des décrocheurs permanents, les 20-50 ans;

5- comme acteur social du milieu dans l'implication et la contribution à la relance socio-économique de nos communautés et de la région.

Pour satisfaire ce dernier besoin, nous n'en avons pas actuellement les moyens et la réponse à ceux-ci ne relève pas de notre mission. Notre milieu veut nous en investir, nous prie de nous impliquer parce que toutes les régions-ressources sont victimes de leur éloignement, de l'étalement géographique, des disparités régionales, des ressources naturelles qui se raréfient, des ressources financières qui satisfont à d'autres priorités ou, encore, pour lesquelles nos communautés sont peu outillées pour les solliciter, en revendiquer la part qui leur revient de droit selon les principes de la justice distributive.

L'innovation, la volonté de faire et de vouloir développer sa région, d'assurer la pérennité de son patrimoine nécessiteront beaucoup de souplesse des gestionnaires locaux, une vision éducative et communautaire évidente et claire. De la Ministre et de son ministère, le Cégep de St-Félicien comme témoin et acteur de sa communauté demande une vision éducative et sociale de la réalité des régions-ressources, une gestion des moyens, des ressources financières et humaines centrée sur la réponse aux besoins des communautés. Une réponse où la répartition des ressources respecte l'équité, la justice distributive, la compensation aux phénomènes de disparités plutôt que de se satisfaire d'une gestion «par norme» qui nivelle les besoins à une moyenne provinciale.

En médecine générale, le praticien compétent diagnostique le malade «unique» et prescrit le remède spécifique à la maladie. Le défi qui attend l'État, le Gouvernement, la Ministre et son ministère est de répondre de façon spécifique aux problématiques particulières des 46 cégeps et de la communauté qu'ils servent. Nous suggérons respectueusement à Madame la Ministre de commencer par les milieux les plus malades avant qu'il ne reste, comme solution ultime et terminale, la solution chirurgicale d'amputer une région-ressource de son Cégep. Les régions-ressources seraient douloureusement handicapées si l'on devait leur soustraire un outil essentiel de développement local et régional.

4. ***...«Le Cégep de St-Félicien doit développer un champs d'expertise (vocation spécifique) pour avoir des revenus décents et offrir une médecine générale de qualité»...***

Chaque région-ressources a sa spécificité par rapport aux grands centres urbains où les volumes et la diversité des activités permettent des possibilités plus élevés. Les régions-ressources ont des activités socio-économiques plus particulières et dépendantes des ressources naturelles présentes et de la structure socio-économique que l'histoire et le dynamisme des communautés ont permis.

En ce sens, les régions-ressources sont plus vulnérables aux changements des structures et des conjonctures de l'économie. Les cégeps de régions éloignées subissent ces réalités et suivent les mêmes courbes de dépendance. Il nous semble essentiel qu'une vocation spécifique (ligne exclusive de «produits de formation») leur soit réservée, priorisée de façon exclusive afin que, comme «institution», ces cégeps soient au-dessus du seuil de viabilité. Rappelons que la «norme» ministérielle minimale de financement est de 1,500 élèves.

Mais il y a beaucoup plus, devons-nous parler de la «norme de viabilité» des programmes de formation professionnelle ? Qu'il nous soit permis de souligner à la DGEC et à la Direction des programmes, en particulier, les effets d'une approche de remise en cause de la viabilité des programmes sur les seules dimensions quantitatives et particulièrement quant au seul critère des besoins de la population scolaire du secondaire.

Nous reconnaissons la responsabilité au MESS de gérer l'enseignement collégial public et de façon plus concrète de gérer les programmes de formation, leur répartition dans les cégeps sur l'ensemble du territoire.

Toutefois, les effets d'une telle approche affecte de façon particulièrement cruelle les petits collèges des régions éloignées. Et, particulièrement, si de telles approches dans la gestion des programmes sont appliquée de façon «normative», sans considération des effets à moyen et long terme pour ces collèges.

La viabilité même du collège est directement touchée puisque il faut un volume suffisant de clientèle (la «masse critique») pour maintenir des services de qualité. Diminuer le nombre et la diversité des programmes professionnels offerts touchent directement les facteurs d'attrait du collège pour la clientèle du secondaire. Ses effets sur la qualité de l'enseignement professionnel collégial en région sont sous-estimés parce que la clientèle scolaire du secondaire devra obligatoirement soit s'orienter vers les programmes pré-universitaires, s'expatrier ou choisir les programmes professionnels qui restent.

La diminution de l'accessibilité à l'enseignement collégial professionnel risque d'affecter plus durement les populations des régions éloignées, d'accentuer les phénomènes de disparités régionales et de perturber le développement des régions en diminuant les possibilités de formation d'une main-d'oeuvre qualifiée.

Nous croyons qu'avant d'appliquer de façon plus poussée de telles pratiques dans la gestion et la répartition des programmes d'enseignement professionnel, le MESS devrait analyser ses effets sur les petits cégeps des régions éloignées et particulièrement des régions-ressources du Québec. Le MESS devrait adopter des orientations qui favorisent (ou, au moins, évitent de nuire) au développement des région-ressources du Québec. Le rôle de l'Éducation et de la formation dans le développement régional a été largement démontré par un avis du Conseil supérieur de l'Éducation sur «Le développement régional et l'éducation».

La conclusion et les recommandations:

.....«Les remèdes d'un médecin de région qui pratique une médecine de brousse et qui espère avoir les moyens pour pratiquer sa spécialité.... la médecine générale en région-ressources»...

Avec toutes les convictions que notre expérience de vie en région, de détermination à offrir un enseignement de qualité et de volonté à innover dans nos pratiques de formation et de gestion, nous, membres du Conseil d'administration du Cégep de St-Félicien, recommandons à Madame la Ministre et aux membres de la Commission parlementaire, bien humblement, mais avec sincérité,

1- **d'appliquer avec prudence et réserve des approches «normatives» de gestion des programmes professionnels dans le réseau où la viabilité des petits collèges est affectée au plan de l'accessibilité et de la diversité des programmes professionnels ;**

2- **de réserver aux <u>petits</u> cégeps de région, de façon délibérée et exclusive, des programmes professionnels qui correspondent à la formation de la main-d'oeuvre dans les créneaux spécifiques au développement de la région afin de compenser les phénomènes de disparités régionales;**

3- **de contribuer à l'établissement et au respect d'une vocation viable aux <u>petits</u> cégeps de région, par des programmes spécifiquement réservés et exclusifs, afin que leur dynamisme, leurs capacités d'innover, leur potentiel de développement lui-même soient reconnus comme possibles;**

4- **et, dans l'élaboration et l'application des diverses politiques de gestion et des programmes de répartition des ressources de la DGEC, de fournir aux cégeps de région, de leur réserver les conditions et contributions nécessaires afin qu'ils ne soient continuellement acculés à des conditions de survie, mais que les règles d'équité et de justice distributive soient réelles et effectives.**